

21 juillet 2021

**Mali : L'association islamique *Ançar Dine*
du prédicateur Chérif Ousmane Madani Haïdara**

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Définition.....	3
2. Histoire.....	3
3. Courant et positionnement idéologique.....	4
4. Pratique de l'islam : la <i>baya'ah</i>	5
5. Structure et fonctionnement	6
6. Représentation et activités en France.....	8
Bibliographie.....	10

Résumé : *Ançar Dine* est une association islamique créée au début des années 1990, sans lien avec le groupe islamiste armé *Ansar Dine*. Son guide spirituel, Chérif Ousmane Madani Haïdara, prêche un islam d'école malékite, proche du soufisme. Ses disciples, appelés « Ançars » se reconnaissent dans la pratique de la *baya'ah*, une prestation de serment qui consiste à réaffirmer publiquement sa foi envers Dieu et son engagement envers l'association. Depuis 2004, *Ançar Dine* se fait appeler *Ançar Dine Internationale* (ADI). Représentée dans au moins 24 pays par le biais de bureaux nationaux, elle revendiquait ces dernières années plus d'un million d'adeptes à travers le monde.

Abstract: *Ançar Dine* is an Islamic association created in the early 1990s but unrelated to the armed Islamist group *Ansar Dine*. Its spiritual guide, Chérif Ousmane Madani Haïdara, is a follower of the Malikite school of Islam, as well as Sufism. His disciples are called "Ançars". They have performed the *baya'ah*, a public oath which consists in reaffirming one's faith to God and one's commitment to *Ançar Dine*. Since 2004, the association has been renowned *Ançar Dine Internationale* (ADI). Represented in at least 25 countries throughout the world, ADI has claimed over a million followers in the recent years.

1. Définition

Ançar Dine est une **association religieuse islamique** créée en janvier 2004. Son fondateur et guide spirituel est Chérif Ousmane Madani Haïdara, une figure incontournable du paysage religieux au Mali¹. Ses disciples sont appelés « Ançars » pour les hommes, ou « Ançaris » pour les femmes².

Il n'existe **aucun lien entre *Ançar Dine* et le groupe islamiste armé *Ansar Dine***, qui sévit dans le Nord du Mali. Les sources écrites distinguent le plus souvent par l'orthographe l'association religieuse « *Ançar Dine* » avec un « ç cédille » du groupe djihadiste « *Ansar Dine* » écrit avec un « s ». En arabe, cette expression signifie littéralement « ceux qui aident ou ceux qui défendent l'Islam »³. Pour le chercheur Boubacar Haïdara⁴, ce n'est probablement pas un hasard si le chef djihadiste « Iyad Ag Ghali, comme pour irriter Chérif Ousmane Madani Haïdara, son principal concurrent sur le plan idéologique, a décidé de baptiser son organisation armée *Ansar Ed Dine* »⁵. Aussi, dès le début de l'insurrection au Nord du Mali en 2012, Chérif Ousmane Madani Haïdara s'est distancié publiquement de l'organisation terroriste et a condamné fermement les actions menées par le groupe djihadiste⁶.

2. Histoire

Selon le chercheur Gilles Holder⁷, Chérif Ousmane Madani Haïdara naît en 1955 dans le village de Tamami, situé au Sud de la ville de Ségou. Il se rend ensuite à Bamako dans les années 1970 et poursuit des études coraniques jusqu'au milieu des années 1970⁸.

Il s'installe plus précisément dans le quartier populaire de Banconi, situé au nord-est de la capitale. Dans ce même quartier, il fera construire sa résidence, le siège social d'*Ançar Dine*, un complexe social, une école pouvant accueillir des centaines d'élèves ou encore un centre de santé offrant des soins gratuits⁹.

Dans les années 1980, Chérif Ousmane Madani Haïdara quitte la Côte d'Ivoire où il était parti prêcher plusieurs années et se réinstalle à Bamako. Le pays est alors dirigé par la junte de Moussa Traoré. Toutefois, « à son retour, raconte Boubacar Haïdara, il est soumis, d'une part, à un environnement politique qui lui est très défavorable. D'autre part, il suscite l'animosité des dirigeants de l'AMUPI¹⁰ soutenus par le gouvernement de Moussa Traoré, qui parviennent à lui bloquer tout accès aux médias publics »¹¹.

Suspendu à deux reprises, Chérif Ousmane Madani Haïdara continue néanmoins de prêcher dans la ville de Bamako¹². Il gagne en popularité en prêchant dans la rue et en enregistrant ses prêches sur des cassettes qui se vendent sur les marchés. « Le succès de ses prêches, résume l'organisation non-gouvernementale *International Crisis Group* (ICG) repose notamment sur leur **caractère contestataire à l'égard de l'ordre établi** »¹³.

Selon Boubacar Haïdara, « la société civile d'en bas le reconnaît comme porte-parole quand il se lance publiquement dans de violents réquisitoires contre les détenteurs du pouvoir politique ». Parce qu'il parle **en langue bambara**, Chérif Ousmane Madani Haïdara a aussi la particularité de **s'adresser « au petit peuple, aux gens sans voix, aux déclassés, à ceux qui sont souvent sans instruction, ni en français, ni en arabe »**¹⁴. Selon Boubacar Haïdara, *Ançar Dine* constitue un « lieu de brassage des classes sociales. Si l'association compte parmi ses membres toutes les couches sociales, elle est **essentiellement constituée de personnes défavorisées** sur le plan social. Parmi elles, on y trouve

¹ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

² HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

³ Jeune Afrique, 10/04/2012, [url](#)

⁴ NDLR : Boubacar Haïdara est docteur en science politique et membre associé au laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM) rattaché au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à Science-Po Bordeaux. Il est l'auteur d'une thèse sur les dynamiques politiques de l'islam au Mali dirigée par Christian Bouquet. Il contribue au site d'actualité *The Conversation*.

⁵ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 10/04/2012, [url](#)

⁶ Jeune Afrique, 10/04/2012, [url](#)

⁷ NDLR : Gilles Holder est anthropologue et chercheur au CNRS. Son travail porte sur les dynamiques politiques de l'islam au Mali.

⁸ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

⁹ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

¹⁰ NDLR : L'Association malienne pour l'Unité et le Progrès (AMUPI) est la première association religieuse, islamique du Mali créée en 1981.

¹¹ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

¹² HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

¹³ International Crisis Group (ICG), 18/07/2018, [url](#)

¹⁴ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

majoritairement des adhérents issus de l'exode rural. La plupart de ces personnes, dont de nombreuses femmes, n'a eu qu'un accès limité à l'éducation, ou souffre d'illettrisme »¹⁵.

A la faveur de la transition démocratique, Chérif Ousmane Madani Haïdara fonde officiellement en 1991 **l'Association musulmane pour le soutien de l'Islam (ASMI)**, plus communément appelée **Ançar Dine**¹⁶. A sa création, Chérif Ousmane Madani Haïdara contribue alors « à instaurer un sentiment d'équilibre entre wahhabisme et malékisme au Mali » face à l'extension vivace de la doctrine wahhabite dans la société malienne depuis les années 1980¹⁷.

En 2004, l'association devient **Ançar Dine Internationale (ADI)** pour répondre à la **vocation internationale** du mouvement. Le siège d'ADI est situé en Côte d'Ivoire et coordonne des bureaux nationaux, appelés **Ançar Dine Nationaux (ADN)** au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Son espace d'influence est l'espace linguistique mandingue et bambara¹⁸.

La **fête du Maouloud** – qui célèbre la naissance du prophète Mahomet – devient progressivement un événement incontournable de l'agenda religieux au Mali. Selon Boubacar Haïdara, « Chérif Ousmane Madani Haïdara est le prêcheur qui a fait du *Maouloud*, l'anniversaire du prophète Mahomet, un rendez-vous annuel majeur. Cet événement est pourtant considéré par la communauté wahhabite comme une innovation dans l'islam, et elle ne s'associe d'ailleurs guère à sa célébration. La cérémonie du Mouloud, auparavant, avait lieu dans le stade Modibo Keïta de Bamako, de 25 000 places. Aujourd'hui, l'affluence des fidèles du « Guide » Haïdara est telle, qu'il se déroule dorénavant dans le plus grand stade de Bamako, le stade du 26 mars, d'une capacité de 60 000 places. Celui-ci peine d'ailleurs à accueillir la totalité des fidèles »¹⁹. En 2013, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* note que c'est en langue bambara que Chérif Ousmane Madani Haïdara prêchait chaque année devant plusieurs milliers de personnes au Stade Modibo Keita²⁰. Selon ICG, « les drones utilisés par *Ançar Dine* pour recenser le nombre de participants aux festivités du Maouloud aurait comptabilisés plus de 180 000 participants à Bamako » en 2016²¹.

Le 21 avril 2019, Chérif Ousmane Madani Haïdara succède à l'imam Mahmoud Dicko (2008-2019) à la **présidence du Haut conseil islamique du Mali (HCIM)**²².

3. Courant et positionnement idéologique

Chérif Ousmane Madani Haïdara et l'association religieuse *Ançar Dine* s'inscrivent dans un **islam sunnite malékite, proche du courant réformiste de la confrérie soufie Tijaniyya**²³.

ICG décrit le malékisme comme « une des quatre écoles juridiques de l'islam, fondée par Malik ibn Anas. Majoritaire en Afrique de l'Ouest, le malékisme accorde une place importante aux coutumes et traditions locales, il conserve de nombreuses pratiques traditionnelles. Le « soufisme » est un courant de l'islam, souvent organisé en confréries, qui accorde une place à la spiritualité et au mysticisme. Au Mali, le terme « malékisme » est utilisé pour désigner un large éventail de courants musulmans, au-delà du soufisme [...] Historiquement, l'islam qui est arrivé le premier au Mali est celui du rite malékite »²⁴.

Si Chérif Ousmane Madani Haïdara a été formé à l'école coranique, Gilles Holder souligne néanmoins que le père de Chérif Ousmane Madani Haïdara était affilié à la confrérie *Tijâniyya*²⁵. Selon Boubacar Haïdara, « même si le mouvement n'en est pas un, et se défend d'en être, il **revêt parfaitement l'aspect d'une confrérie**, avec des adeptes, vouant un culte au Guide spirituel ». En témoigne son titre de « Cheick » attribué habituellement au chef spirituel de la confrérie²⁶. Selon l'hebdomadaire *Jeune*

¹⁵ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

¹⁶ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

¹⁷ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

¹⁸ HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

¹⁹ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

²⁰ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

²¹ ICG, 18/07/2018, [url](#)

²² Jeune Afrique, 22/04/2019, [url](#)

²³ ICG, 18/07/2018, [url](#)

²⁴ ICG, 18/07/2018, [url](#)

²⁵ Jeune Afrique, Mali : à l'école du wahhabisme, 23/12/2013, [url](#)

²⁶ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

Afrique, il n'est pas inhabituel de l'entendre être appelé le « Mouride²⁷ malien » ou « *nyemogo* », qui signifie « guide » en langue bambara²⁸.

En 2013, Gilles Holder présente Chérif Ousmane Madani Haïdara comme « un réformiste, mais [qui] reste fidèle au malékisme et revendique un islam intégré à la culture ouest-africaine »²⁹. Boubacar Haïdara relève par exemple que Chérif Ousmane Madani Haïdara s'est par le passé « engagé dans la lutte contre le SIDA en collaboration avec l'Etat malien, et a incité les jeunes au **port du préservatif** », tout en continuant de « soutenir le principe de chasteté », une position qui a été vivement critiquée par ses adversaires du courant wahhabite³⁰.

Comme l'explique Boubacar Haïdara, « Chérif Ousmane Madani Haïdara, principale figure de l'islam malékite, estime que la charia est seulement applicable dans une république islamique, en l'occurrence appliquée aux seuls musulmans ». Autrement dit, la République malienne étant laïque et multiconfessionnelle, la loi islamique ne saurait y être imposée par la force³¹. En 2011, il préside le **Groupement des leaders spirituels musulmans du Mali**, destiné à rassembler les représentants de l'islam malékite pour contrer l'influence du sunnisme réformé au Mali³².

En effet, Chérif Ousmane Madani Haïdara accuse ses opposants wahhabites de vouloir généraliser l'application de la charia et d'avoir des « liens » avec les groupes djihadistes³³. L'imam Mahmoud Dicko, ancien président du HCIM (2008-2019) et figure tutélaire du wahhabisme au Mali, est présenté comme le principal opposant dans le champ religieux à Chérif Ousmane Madani Haïdara. En 2013, *Jeune Afrique* évoque le fait que Chérif Ousmane Madani Haïdara est « dit soutenu par l'Iran » par ses détracteurs wahhabites³⁴.

4. Pratique de l'islam : la *baya'ah*

La spécificité d'*Ançar Dine* repose sur la pratique de la *baya'ah* (ou *baya*), une **prestation de serment** qui consiste pour le fidèle à renouveler publiquement sa foi dans l'Islam et ses principes, puis de proclamer son engagement envers le mouvement et son guide³⁵.

Selon Chérif Ousmane Haïdara, la transmission ou la conversion ne sont pas suffisantes pour empêcher les fidèles de commettre des actions contraires aux principes de l'islam, preuve en est que certains en commettent. La *baya'ah* représente donc une forme de réengagement envers la foi et le mouvement³⁶.

Si Chérif Ousmane Madani Haïdara reste **opposé à une application généralisée de la charia**, Boubacar Haïdara souligne néanmoins qu'au sein d'*Ançar Dine*, « les fidèles sont soumis à la *baya* qui est une forme de *charia* puisqu'il « s'agit de l'acceptation formelle de vivre conformément à la loi islamique »³⁷.

La première *baya'ah*, la *baya'ah al-Islamiyya* se compose de six serments :

1. « Je n'associerai rien à Allah »
2. « Je ne volerai jamais »
3. « Je ne commettrai pas l'adultère »
4. « Je ne tuerai jamais mes enfants »
5. « Je ne commettrai aucun déshonneur ni par les mains ni par les pieds »
6. « Je ne désobéirai jamais au prophète Muhammad »³⁸

²⁷ NDLR : Le mouridisme ou *Mouridiyya* est une confrérie soufie fondée à la fin du XIX^e siècle par Ahmadou Bamba. Elle joue un rôle religieux, économique et politique de premier plan au Sénégal.

²⁸ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

²⁹ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

³⁰ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

³¹ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

³² Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

³³ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

³⁴ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

³⁵ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

³⁶ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

³⁷ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

³⁸ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

Après la *baya al-Islamiyya*, le disciple peut effectuer une seconde *baya'ah* appelée ***baya'ah al-Rizwân*** qui l'engage cette fois envers *Ançar Dine*. Elle s'énonce de la façon suivante :

« Allah est mon témoin ;
Le Coran est mon témoin ;
Le Cheikh est mon témoin ;
Vous les musulmans êtes mes témoins ;
Si je trahis la confiance du maître, qu'Allah et le Coran abolissent mon avenir. »³⁹

Cette pratique « propre à *Ançar Dine* suscite la polémique, car rejoindre la communauté musulmane nécessite simplement d'énoncer la *shahada*. Prononcer l'expression « il n'y a de Dieu qu'Allah et Muhammad est son messager » suffit pour rejoindre la communauté musulmane », explique Boubacar Haïdara. Par conséquent, les wahhabites et autres salafistes considèrent que cette pratique est une « perversion de l'islam, contraire au procédé authentique »⁴⁰.

5. Structure et fonctionnement

D'après Gilles Holder, l'ASMI emprunte sa structure dès sa création en 1991 à celle du premier parti unique du Mali indépendant, l'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain (US-RDA). En effet, « pour *Ançar Dine*, l'US-RDA est la référence historique et populaire d'une indépendance nationale fondée sur l'intégration régionale et des valeurs africaines, dont il s'agit de substituer la référence islamique à la rhétorique socialiste »⁴¹. L'association se dote alors d'une « structuration territoriale (comités, sections et bureaux nationaux) inspirées de l'US-RDA et d'organes exécutifs de type bureaucratique »⁴².

Dès 1992, l'ASMI se dote d'un bureau national au Mali et de deux bureaux dans des pays limitrophes, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso⁴³. L'internationalisation du mouvement se poursuit en 2004 avec l'instauration d'une coordination internationale et de bureaux nationaux⁴⁴. Selon Gilles Holder et Maud Saint-Lary, ce mode d'organisation intégré à l'espace régionale, a « renforcé l'idée d'une appartenance à une communauté organisée de façon fédérale, où les spécificités juridiques et historiques des ADN sont préservées, où les statuts de l'ADI font office de constitution fédérale, et où la carte de membre fait figure de carte d'identité »⁴⁵.

Les informations relatives au **nombre de disciples** du mouvement religieux varient beaucoup selon les sources. Selon les données recueillies par Gilles Holder en octobre 2010, *Ançar Dine* revendiquait sur son site web⁴⁶ « plus de 100 000 membres, 24 pays, 30 sections, 169 sous-sections, 900 comités »⁴⁷. En 2015, Boubacar Haïdara affirme qu'*Ançar Dine* est l'association religieuse qui « mobilise le plus grand nombre d'adhérents dispersés dans l'ensemble du pays. L'association *Ançar Dine*, forte de 70 000 membres, qui procède à des levées de fonds de quelque 1,5 milliards de francs CFA (2 290 076 €) par an, est également présente dans 25 pays »⁴⁸. En 2018, le site d'actualité *Maliweb.net* rapportait qu'*Ançar Dine* revendiquait plus d'un million fidèles ayant accompli la seconde *baya'ah* à travers le monde⁴⁹. En 2013, *Jeune Afrique* rapportait également une information émanant d'*Ançar Dine* selon laquelle l'association compterait 1,3 millions de fidèles dans le monde⁵⁰.

L'influence d'*Ançar Dine* est particulièrement **étendue dans les aires linguistiques mandingue et bambara**, comme au Sud du Mali et dans les pays limitrophes où l'association dispose de bureaux. En effet, Gilles Holder rappelle que « l'espace d'extension de *Ançar Dine* n'a jamais été au-delà de la zone linguistique mandingue et bamanan, c'est-à-dire jusqu'au niveau de Mopti. Si le mouvement poursuit son extension et sa densification, il peine à s'implanter au nord et à l'est du Mali, où les élites islamiques

³⁹ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

⁴⁰ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

⁴¹ HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

⁴² HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

⁴³ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

⁴⁴ HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

⁴⁵ HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

⁴⁶ NDLR : La DIDR n'a pas été en mesure d'accéder en juillet 2021 au site web <http://ousmanehaidara.com>, cité par Gilles Holder. En note de bas de page de son article (2013), le chercheur précise qu'un précédent site web, www.ancardine-haidara.com, consulté en juin 2006, avait déjà été rendu inaccessible.

⁴⁷ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

⁴⁸ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

⁴⁹ Maliweb.net, 05/12/2018, [url](#)

⁵⁰ Jeune Afrique, 23/12/2013, [url](#)

parlent arabe et/ou *hassânîya*⁵¹ »⁵². En 2018, ICG estimait que Chérif Ousmane était « le chef religieux le plus populaire à Bamako, face à l'imam Mahmoud Dicko ou le chérif de Nioro, Mohamed Ould Cheichnè dit Bouyé, capable de mobiliser des dizaines de milliers de personnes »⁵³.

Les sources publiques ne contiennent qu'une version numérique des **statuts et du règlement intérieur** du bureau d'*Ançar Dine* au Mali datée de mai 2013, diffusée sur le site web des archives de l'Université autonome de Madrid (UAM). Ce document apporte des précisions sur le fonctionnement interne et les objectifs d'*Ançar Dine* au Mali⁵⁴.

Dans ce document, ADN Mali est défini comme une « association nationale à but non lucratif », dont le « guide spirituel » est Chérif Ousmane Madani Haïdara⁵⁵.

Le **logo** d'*Ançar Dine* au Mali représente « un globe terrestre » duquel « apparait un bras prolongé par un index pointé sur un livre ouvert survolé d'une colombe dans trois cercles concentriques de couleurs respectives verte, blanche et rouge. Le livre ouvert symbolise le Saint Coran ; la colombe, l'ange Gabriel ; le vert, la miséricorde indissociée d'Allah tout puissant ; le blanc, la paix ; le rouge, la justice ». Sa signification est : « Si la justice est appliquée, il y aura la paix dans toute l'humanité »⁵⁶.

Les objectifs d'ADN au Mali consistent dans « la diffusion de l'islam, religion de paix et de tolérance, la saine compréhension de l'islam par la formation et l'information, l'amélioration du comportement moral et spirituel du fidèle musulman, la réalisation d'infrastructures sanitaires, éducatives, religieuses, sociales et culturelles, l'assistance aux démunis, aux nécessiteux et aux victimes de catastrophes, l'établissement et le renforcement de mécanismes de solidarité entre les hommes en général et les membres en particulier »⁵⁷.

En outre, il n'existe **aucune restriction pour adhérer à l'association**. En effet, « tout musulman majeur sans distinction de sexe, de race, de secte ou de confrérie qui en accepte les statuts et le règlement intérieur » peut devenir membre⁵⁸.

Les membres peuvent être de « trois types » : les « membres honoraires » ; les « membres d'honneur » et les « membres actifs »⁵⁹. Ils reçoivent une **carte de membre** et versent des **cotisations** qui servent à financer le fonctionnement de l'association. En outre, il est précisé dans le règlement intérieur que « le nouvel adhérent ne peut prétendre à la carte de membre qu'après un délai de six mois à compter de la date de prestation des deux serments [...] »⁶⁰.

Les informations relatives aux types et montants de cotisation varient selon les sources. Le règlement intérieur indique que les « cotisations au sein de l'ADN [Mali] sont mensuelles » et que leurs montants sont « fixés chaque année par la Conférence Nationale »⁶¹.

En 2012, Gilles Holder distinguait deux types de cotisations perçus par l'association :

« La première source de revenus du mouvement est **une cotisation annuelle dite « dépense pour l'année » (« *san musaka* »), qui s'élève à 1 000 FCFA par mois et par membre, soit 12 000 FCFA par an perçus par les sections et dont l'intégralité des montants est envoyée à l'ADI. Il y a ensuite le « paiement mensuel » (« *kalo sara* »), qui s'élève à 500 FCFA par membre, dont 200 FCFA sont envoyés au siège de l'ADN, tandis que les 300 FCFA restants vont à la caisse de la section pour financer les campagnes de prêches locales, l'entretien du siège, le soutien aux membres nécessiteux, etc. Selon les responsables de l'ADI, **seuls 50 % des quelque 70 000 membres recensés en 2009-2010 versent leurs cotisations annuelle et mensuelle**, contribuant ainsi à un total que nous avons évalué entre 620 et 630 millions de FCFA »⁶².**

⁵¹ NDLR : Dialecte arabe de Mauritanie.

⁵² HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

⁵³ ICG, 18/07/2018, [url](#)

⁵⁴ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁵⁵ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁵⁶ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁵⁷ Association Ançar Dine National (ADN) Mali, mai 2013, [url](#)

⁵⁸ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁵⁹ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶⁰ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶¹ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶² HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

En décembre 2018, le site d'actualité *Maliweb.net* soutient que le montant des cotisations s'élevait désormais à 650 francs CFA par mois pour les membres. La source n'apporte pas de précision sur le type de cotisation⁶³.

Concernant sa structure territoriale, l'ADN est structuré au Mali en trois niveaux :

- Le « comité qui correspond au village en milieu rural ou au quartier en milieu urbain »
- La « sous-section qui correspond à la commune »
- La « section qui correspond au cercle » administratif⁶⁴.

Le **comité** correspond à « la structure de base de l'ADN », il regroupe les militants au niveau du quartier en milieu urbain ou du village en milieu rural. Il est « formé par un nombre minimum de cinq militants ». Il « assure l'application sur le terrain de la ligne directrice et des orientations ainsi que l'exécution des décisions nationales, de la section, de la sous-section et de ses propres décisions »⁶⁵.

Périodiquement ou extraordinairement, l'ensemble des militants membres du comité se réunissent dans le cadre d'une **assemblée générale de comité**. Elle « élit le bureau de comité, vote le budget du comité, approuve le programme d'activités annuel du bureau » et « se prononce sur toutes questions touchant à la vie du comité ». Ce type d'instances rassemblant périodiquement les militants et cadres du mouvement se répliquent à chaque échelon de l'organisation selon des modalités propres. On distingue par exemple les conférences de sous-section, de section, ou nationale, de la convention nationale ou du congrès⁶⁶.

Les différents organes se déclinent à chaque niveau organisationnel de la façon suivante :

- Les bureaux de comité
- Les bureaux de sous-section
- Les bureaux de section
- Les comités de contrôle de section (CCS)
- Les comités Woudou de section (CWS)
- Le comité exécutif national (CEN)
- Le comité de contrôle national (CCN)
- Le comité national de Woudou
- Le comité de représentation nationale⁶⁷.

Selon Gilles Holder, le **Whoudouh** (ou *Woudou*) provient de l'arabe *hudu*, qui signifie la direction. Il s'agit d'une « officine définissant les orientations doctrinales du mouvement ». Composé de prêcheurs, le **Whoudouh** a pour rôle essentiel de contrôler les contenus diffusés, à former les prédicateurs, à définir et spécifier aux prêcheurs les orientations doctrinales et à concevoir les supports de formation⁶⁸.

Depuis la fin des années 2000, *Ançar Dine* étend également ses activités à la microfinance islamique. Selon Gilles Holder et Maud Saint-Lary, « pour répondre aux insuffisances du système, qui repose sur les cotisations des membres, le produit d'activités économiques et les dons à la cause suscités par le Guide spirituel, l'ADI a mis en place, en 2008, des établissements de microcrédits appelés *Ançar Finances*, destinés aux sections qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires »⁶⁹.

6. Représentation et activités en France

En 2015, Boubacar Haïdara indique dans sa thèse que l'association *Ançar Dine* était présente **dans 25 pays à travers le monde**⁷⁰.

⁶³ Maliweb.net, 05/12/2018, [url](#)

⁶⁴ Association Ançar Dine National (ADN) Mali, mai 2013, [url](#)

⁶⁵ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶⁶ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶⁷ Association ADN Mali, mai 2013, [url](#)

⁶⁸ HOLDER Gilles, 2012, [url](#)

⁶⁹ HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, 2013, [url](#)

⁷⁰ HAÏDARA Boubacar, 2015, [url](#)

En France, une page *Facebook* appelée « Cellule de communication *Ançar-Dine* France » communique sur les activités de l'ADN France⁷¹. Ses activités consistent dans des prières, des donations et des visites à la fille biologique et représentante en France du prédicateur Chérif Ousmane Madani Haïdara, Seïda Chérifa Balkissa Haïdara⁷².

D'après une vidéo diffusée sur la page *Facebook* de la Cellule de communication d'*Ançar Dine* France le 2 janvier 2021, figuraient parmi les membres du bureau France :

- Makhan Fayinke, président du bureau France,
- Hamara Sylla, prédicateur et membre du *Whoudouh*,
- Adama Diallo, secrétaire aux affaires intérieures, et
- Silamakan Gakou, secrétaire à la communication⁷³.

⁷¹ Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, s.d., [url](#)

⁷² Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 01/06/2021, [url](#) ; Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 08/02/2021, [url](#) ; Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 02/01/2021, [url](#)

⁷³ Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 02/01/2021, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre le 1^{er} et le 21 juillet 2021.

Organisations non-gouvernementales

International Crisis Group (ICG), « Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction », Rapport Afrique n° 249, 18/07/2018, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/249-islam-et-politique-au-mali-entre-realite-et-fiction.pdf>

Association Ançar Dine Nationale (ADN) du Mali, Statuts et règlement intérieur de l'association, Deuxième congrès ordinaire des 13, 14, 15 et 16 mai 2013, Université Autonome de Madrid (UAM), Archives en ligne, mai 2013, https://repositorio.uam.es/bitstream/handle/10486/680218/nievas_bullejos_david_Anexo7.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Articles scientifiques

HOLDER Gilles, SAINT-LARY Maud, « Enjeux démocratiques et (re)conquête du politique en Afrique. De l'espace public religieux à l'émergence d'une sphère islamique oppositionnelle », *Cahiers Sens public*, 2013/1-2 (n° 15-16), p. 187-205, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-sens-public-2013-1-page-187.htm>

HOLDER Gilles, « Chérif Ousmane Madani Haïdara et l'association islamique Ançar Dine », *Cahiers d'études africaines*, 206-207, 2012, 32 p., <http://journals.openedition.org/etudesaficaines/17056>

Thèse universitaire

HAÏDARA Boubacar, « Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali », thèse de doctorat en géographie humaine, dir. Christian BOUQUET, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2015, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01319122/document>

Médias

Jeune Afrique, « Mali : un nouveau chef du Haut conseil islamique succède à l'imam Mahmoud Dicko », 22/04/2019, <https://www.jeuneafrique.com/765978/societe/mali-un-nouveau-chef-du-haut-conseil-islamique-succede-a-limam-mahmoud-dicko/>

Maliweb.net, « Ançar dine international : Association religieuse ou une secte religieuse ? », 05/12/2018, <https://www.maliweb.net/societe/religion/ancar-dine-international-association-religieuse-ou-une-secte-religieuse-2791201.html>

Jeune Afrique, « Mali : à l'école du wahhabisme », 23/12/2013, <https://www.jeuneafrique.com/135160/politique/mali-l-ecole-du-wahhabisme/>

Jeune Afrique, « Mali : Cherif Haïdara, le prédicateur qui dit non à « la charia de Iyad » Ag Ghali », 10/04/2012, <https://www.jeuneafrique.com/176581/politique/mali-cherif-haedara-le-pr-dicateur-qui-dit-non-la-charia-de-iyad-ag-ghali/>

Réseaux sociaux

Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 01/06/2021, <https://www.facebook.com/ancardinefrance/videos/230364895518019/>

Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 08/02/2021, <https://www.facebook.com/ancardinefrance/posts/1709808472534257>

Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, publication du 02/01/2021,
<https://www.facebook.com/ancardinefrance/videos/483674515976928/>

Facebook, Cellule de communication Ançar-Dine France @ancardinefrance, s.d.,
<https://www.facebook.com/ancardinefrance/>